



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

DELIBERATION n° : 2022/59

**Réunion du 13 septembre 2022 à 19h00
sous la Présidence de Mme Françoise PAYEN, 1^{ère}
adjointe**

Date de convocation : 06/09/22

Date d'affichage : 06/09/22

Nombre de Conseillers :

En exercice : 29

Présents : 15

Votants : 25

Présents: Mme Martine BAUDART, Mme Marie-Claude BERGERY, M. Dominique CARPENTIER, Mme Eva DERVIN, M. Marc DESGEORGES, Mme Agnès HAUDECOEUR, M. Eric HUET, Mme Nadège GUEILLIOT LAMPSON, M. Christophe LEBON, M. Jean-Baptiste MACHINET, Mme Nathalie MAROTEAUX, M. Frédéric MULLER, Mme Françoise PAYEN, M. Hubert RENOLLET et Mme Magali ROGER.

Excusés avec pouvoir de vote : M. Francis BOLY a donné pouvoir de vote à Mme Nadège GUEILLIOT LAMPSON, Mme Barbara CORNEVIN-CORDONNIER a donné pouvoir de vote à Mme Martine BAUDART, Mme Geneviève COSSON a donné pouvoir de vote à Mme Agnès HAUDECOEUR, M. Frédéric COURVOISIER-CLEMENT a donné pouvoir de vote à M. Jean-Baptiste MACHINET, Mme Valentine DION a donné pouvoir de vote à Mme Eva DERVIN, M. Jean DUCASTEL a donné pouvoir de vote à M. Marc DESGEORGES, M. Yann DUGARD a donné pouvoir de vote à Mme Françoise PAYEN, Mme Annie FESTUOT a donné pouvoir de vote à M. Hubert RENOLLET, M. Benoît LAIES a donné pouvoir de vote à Mme Marie-Claude BERGERY, Mme Patricia LESUEUR a donné pouvoir à M.. Dominique CARPENTIER

Secrétaire de séance : Mme Magali ROGER

Objet : DESIGNATION D'UN CORRESPONDANT INCENDIE ET SECOURS

Vu le décret n°2022-1091 en date du 29/07/22 portant création de la fonction de correspondant Incendie et Secours au sein des conseils municipaux ;

Considérant que le correspondant Incendie et Secours a pour missions principales de :

- Participer à l'élaboration et la modification des arrêtés, conventions et documents opérationnels, administratifs et techniques du service local d'incendie et secours de la commune
- Concourir à la mise en œuvre des actions relatives à l'information et à la sensibilisation des habitants aux risques majeurs et aux mesures de sauvegarde
- Concourir à la mise en œuvre des obligations de planification et d'information préventive
- Concourir à la définition et à la gestion de la défense extérieure contre l'incendie

Considérant que le Conseil Municipal doit désigner son correspondant Incendie et Secours ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- DESIGNER Francis BOLY en qualité de correspondant Incendie et Secours
- DECIDER que Françoise PAYEN le suppléera dans cette fonction
- AUTORISER le Maire ou son représentant à signer tous les actes à venir.

Fait en mairie le
Le Maire,
Yann DUGARD



**Certifié exécutoire compte tenu de sa transmission en sous-préfecture le :
Et de sa publication ou notification le :**